

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Gestionnaire du Fonds
Services de portefeuille Counsel Inc.

Sous-conseiller
Corporation Financière Mackenzie

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels ou intermédiaires du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers gratuitement en composant le numéro sans frais 1 877 216-4979, en nous écrivant à Services de portefeuille Counsel Inc., 5015 Spectrum Way, Suite 300, Mississauga (Ontario) L4W 0E4, en visitant notre site Web à l'adresse www.ipcportfolios.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié, à la notice annuelle et à l'aperçu du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par titre du Fonds pour les séries offertes aux termes d'un prospectus et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces énoncés peuvent être liés à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements apportés aux règlements sur les valeurs mobilières, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les écloisions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Services de portefeuille Counsel Inc. à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 5 juin 2024

La présente analyse du rendement du Fonds par la direction présente les points de vue de Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel » ou « nous ») sur les facteurs et les développements importants qui ont eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 et qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds. Pour des renseignements sur le rendement à plus long terme du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique *Rendement passé* du rapport.

Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds ou d'une série calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise un équilibre entre le revenu et la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de fonds négociés en bourse mondiaux. Le Fonds peut également investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres. La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes : 50 % à 70 % dans des titres de capitaux propres et 30 % à 50 % dans des titres à revenu fixe.

Risques

Les risques associés à un placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié du Fonds. Le Fonds convient aux investisseurs qui cherchent à intégrer à leur portefeuille un fonds équilibré mondial à titre de composante clé, qui désirent un placement à moyen terme, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés boursiers et obligataires et qui ont une tolérance au risque de faible à moyenne.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Il est question du rendement des titres de la série A du Fonds ci-après. Le rendement de toutes les autres séries offertes par le Fonds est présenté à la rubrique intitulée *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement peut différer d'une série à l'autre, principalement en raison des différents niveaux de frais et de charges imputés à chaque série ou parce que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Veuillez consulter la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport pour prendre connaissance des divers frais de gestion et d'administration payables par série.

Au cours de l'exercice, les titres de la série A du Fonds ont produit un rendement de 10,84 % (après déduction des frais et charges). En comparaison, l'indice de référence mixte, composé à 50 % de l'indice de rendement global MSCI mondial (rendement de 25,10 %), à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (rendement de 2,10 %) et à 10 % de l'indice de rendement composé S&P/TSX (rendement de 13,96 %) (l'« indice de référence mixte »), a généré un rendement de 14,41 %. Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période, au fil du ralentissement du rythme de hausse des taux d'intérêt par les banques centrales. Les marchés canadiens ont été soutenus par le secteur de l'énergie, tandis que les gains du marché boursier américain sont en grande partie provenus d'un petit nombre de titres à mégacapitalisation. L'économie mondiale a fait preuve de résilience et la situation de l'emploi est demeurée solide. Après juillet 2023, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont gardé leurs taux directeurs inchangés. Les taux des titres du Trésor ont atteint un sommet puis ont reculé en raison du changement d'orientation de la politique monétaire. La Banque du Japon a relevé

son taux directeur pour la première fois en 17 ans, mais de nombreuses banques centrales ont laissé entrevoir d'éventuelles baisses de taux en 2024. Au sein de l'indice MSCI Monde (net), les marchés les plus performants ont été ceux de l'Italie, du Danemark et des États-Unis, tandis que ceux de Hong Kong, du Portugal et de la Finlande ont fait moins bonne figure. Les secteurs de la technologie de l'information, des services de communication et des services financiers ont été les plus performants, tandis que ceux des services publics, de la consommation de base et des biens immobiliers ont été les plus faibles.

Le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice général de rendement global MSCI mondial. L'indice général se compose de titres de capitaux propres et il n'a aucune exposition aux titres à revenu fixe, alors que le Fonds investit tant dans des actions que dans des FNB de titres à revenu fixe. Compte tenu de la composition du Fonds, il est plus pertinent de comparer le rendement à celui de l'indice de référence mixte. Le Fonds a inscrit un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte en raison de la sous-pondération des actions américaines à grande capitalisation et de la surpondération des titres à revenu fixe.

Au cours de l'exercice, l'euro et le yen japonais se sont dépréciés de 0,41 % et de 12,21 % respectivement par rapport au dollar canadien, ce qui a pesé sur le rendement du Fonds. Le dollar américain et la livre sterling se sont appréciés de 0,12 % et 2,32 %, respectivement, par rapport au dollar canadien, ce qui a contribué au rendement du Fonds.

Actif net

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 69,6 millions de dollars, plus de 100 %, pour se chiffrer à 123,5 millions de dollars au 31 mars 2024, comparativement à 53,9 millions de dollars au 31 mars 2023, car le produit de la fusion du Fonds avec le Portefeuille des Essentiels équilibré ESG IPC a totalisé 49,9 millions de dollars. À cette hausse se sont ajoutés 12,5 millions de dollars de ventes nettes et 7,2 millions de dollars attribuables au rendement des placements (déduction faite des frais et des charges).

Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé pour chacune des séries au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 a été essentiellement semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2023. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG pour toutes les séries sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille de Counsel s'attend à ce que le repli de l'inflation permette à la Banque du Canada, à la Banque centrale européenne et à la Banque d'Angleterre de réduire les taux au deuxième trimestre de 2024, tandis que l'inflation plus persistante aux États-Unis pourrait faire que la Réserve fédérale américaine agisse plus tard que ce à quoi s'attendaient initialement les marchés. L'équipe croit que la croissance du PIB cette année sera inférieure à la tendance, ce qui signifie que les récessions seront vraisemblablement évitées, et que les États-Unis continueront de surclasser les autres marchés développés. L'équipe voit d'un œil favorable les perspectives des actions américaines en raison principalement de la bulle de l'indice S&P 500 qui continue de grossir sous l'effet de l'enthousiasme entourant l'intelligence artificielle (IA). À plus long terme, l'équipe est d'avis que des occasions risque-rendement intéressantes existent dans l'ouest de l'Europe et du côté des actions de sociétés à petite capitalisation. Ces marchés seront cependant relégués au second plan pendant que la bulle de l'IA continue de prendre de l'ampleur.

Au début d'avril 2024, le Fonds a été rééquilibré, passant d'une surpondération des titres à revenu fixe et une sous-pondération des actions par rapport à la pondération neutre, à une légère surpondération des actions et une légère sous-pondération des titres à revenu fixe. Dans le volet en actions, le Fonds privilégie les actions

PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

américaines et sous-pondère les actions canadiennes. Le Fonds devrait demeurer non couvert par rapport aux monnaies étrangères, sous réserve de toute décision que pourrait prendre Counsel en fonction de son évaluation des conditions des marchés des changes.

Le 30 novembre 2023 (la « date de l'opération »), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a fait l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (la société mère de Counsel). Counsel demeure gestionnaire du Fonds. Avec prise d'effet à la date de l'opération, des changements ont été apportés aux membres du comité d'examen indépendant et du conseil d'administration de Counsel afin que les structures de gouvernance cadrent avec la filiale de Counsel, Gestion de placements Canada Vie limitée.

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du Fonds pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement, à l'analyse des placements, à la formulation de recommandations, à la prise de décisions de placement, à l'achat et à la vente du portefeuille de placement et à la prestation d'autres services. Le gestionnaire a également utilisé les frais de gestion pour financer les commissions de suivi et d'autres formes de rémunération (collectivement, les « versements liés à la distribution ») versées aux courtiers inscrits dont les clients investissent dans le Fonds.

Les courtiers suivants affiliés à Counsel peuvent avoir droit à des versements liés à la distribution de la part de Counsel au même titre que les courtiers inscrits non reliés : IPC Securities Corporation, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., IPC Investment Corporation, Services financiers Groupe Investors Inc. et Services d'investissement Quadrus ltée.

Counsel a utilisé environ 42 % du total des frais de gestion reçus de tous les Fonds Counsel pour financer les versements liés à la distribution remis aux courtiers inscrits. En comparaison, pour le Fonds, les versements liés à la distribution représentaient 67 % des frais de gestion payés. Il s'agit du pourcentage moyen des frais de gestion payés par toutes les séries. Le pourcentage réel pour chaque série peut être supérieur ou inférieur à la moyenne en fonction du niveau des commissions de suivi payées pour cette série. Le pourcentage plus élevé des versements liés à la distribution est principalement attribuable aux frais de gestion moins élevés payés par les Portefeuilles des Essentiels IPC.

Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration à Counsel aux taux annuels précisés à la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits plus en détail dans le prospectus simplifié. En contrepartie des frais d'administration, Counsel paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis liés au Fonds) nécessaires à l'exploitation du Fonds. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

Services de transactions en portefeuille

Corporation Financière Mackenzie, une société affiliée à Counsel, fournit des services de transactions en portefeuille au Fonds quand il investit directement dans des fonds négociés en bourse. Depuis le 29 février 2024, ces services font l'objet d'une convention de sous-conseil.

Autres transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice, le Fonds s'est appuyé sur une instruction permanente du comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Counsel en ce qui concerne les placements dans des FNB gérés par Corporation Financière Mackenzie, une société affiliée à Counsel. Le Fonds a reçu une remise de Mackenzie pour les frais

de gestion imputés par ces FNB. De plus, le CEI a formulé une recommandation positive relativement à la nomination de Mackenzie à titre de sous-conseiller en valeurs du Fonds.

Counsel s'est appuyée sur les recommandations du CEI pour tenir un vote des porteurs de parts le 7 juin 2023 au sujet de la fusion proposée du Portefeuille des Essentiels équilibré ESG IPC.

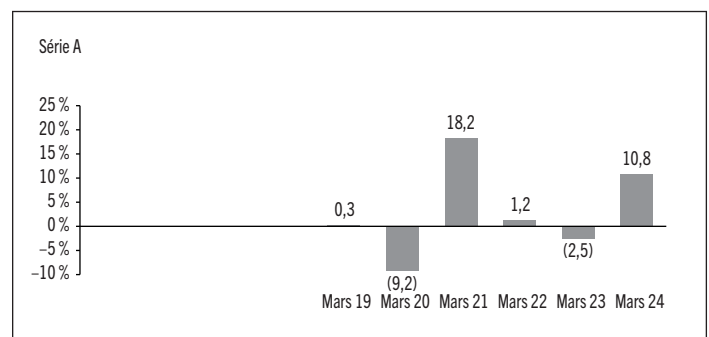
Rendement passé

Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement total composé annuel historique, compte tenu des variations de la valeur liquidative par titre et du réinvestissement de toutes les distributions, mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les frais d'acquisition optionnels, les frais de gestion directement payables par les investisseurs ou l'impôt sur le revenu payable par l'investisseur qui viendraient réduire ce rendement. Les rendements de chaque série diffèrent principalement parce que les frais et charges varient d'une série à l'autre. Veuillez vous reporter à la rubrique *Renseignements sur les séries* pour obtenir plus de renseignements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

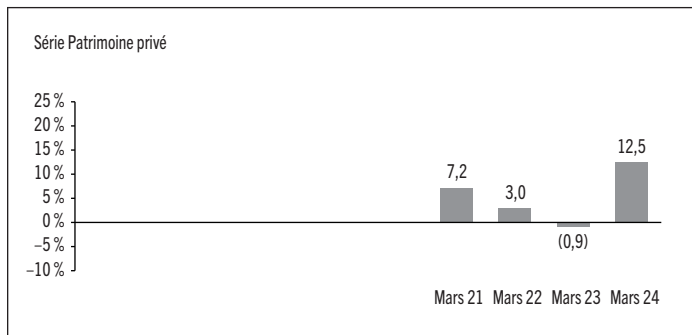
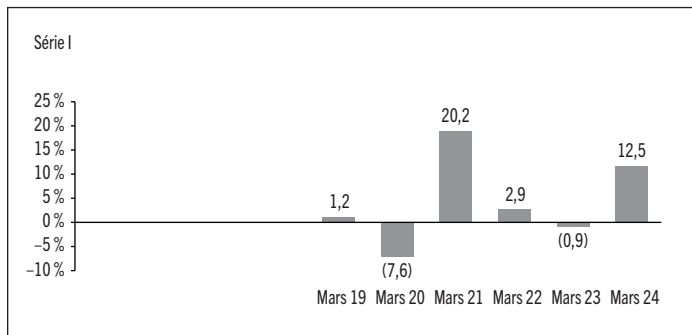
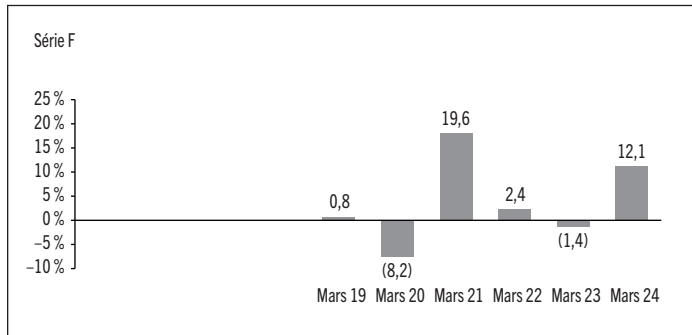
Rendements annuels

Ces graphiques indiquent la variation à la hausse ou à la baisse à la fin de chaque période de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Le pourcentage indiqué pour le premier exercice d'une série est le rendement réel obtenu depuis la date de sa création, qui se trouve à la rubrique *Renseignements sur les séries*. Les graphiques illustrent donc le rendement du Fonds au fil du temps.



PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024



Rendements composés annuels

Le tableau suivant présente le rendement total composé annuel de chacune des séries du Fonds pour les périodes closes le 31 mars 2024. Le rendement total composé annuel est également comparé à ceux des indices de référence¹ du Fonds, calculés de la même façon.

| (%) | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis l'établissement ² |
|---|-------|--------|-------|--------|-------------------------------------|
| Série A | 10,84 | 3,05 | 3,28 | s.o. | 3,01 |
| Série F | 12,07 | 4,20 | 4,44 | s.o. | 4,15 |
| Série I | 12,52 | 4,67 | 4,97 | s.o. | 4,68 |
| Série Patrimoine privé | 12,51 | 4,70 | s.o. | s.o. | 6,21 |
| Indice de référence mixte | 14,41 | 5,93 | 7,34 | s.o. | Note 3 |
| Indice des obligations universelles FTSE Canada | 2,10 | (1,52) | 0,28 | s.o. | Note 4 |
| Indice de rendement global MSCI mondial | 25,10 | 11,31 | 12,36 | s.o. | Note 5 |
| Indice de rendement global S&P/TSX | 13,96 | 9,11 | 9,96 | s.o. | Note 6 |

1) L'indice de référence mixte se compose à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 50 % de l'indice de rendement global MSCI mondial et à 10 % de l'indice de rendement global S&P/TSX. Le rendement de l'indice de référence mixte ne correspondra pas à la somme proportionnelle des rendements de ses composantes en raison du rééquilibrage mensuel dont tient compte le calcul du rendement de l'indice de référence mixte.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du rendement global des obligations canadiennes ayant une échéance de plus de un an. Il regroupe une vaste gamme d'obligations canadiennes fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote BBB ou supérieure.

L'indice de rendement global MSCI mondial est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant visant à mesurer le rendement des marchés boursiers des marchés développés.

L'indice de rendement global S&P/TSX suit le rendement de certaines des sociétés les plus importantes inscrites à la Bourse de Toronto et dont les actions sont détenues par un nombre élevé d'actionnaires.

- Les dates d'établissement varient selon la série.
- Les rendements de l'indice de référence mixte depuis l'établissement pour chaque série applicable sont les suivants : 7,12 pour la série A, 7,12 pour la série F, 7,12 pour la série I et 6,82 pour la série Patrimoine privé.
- Les rendements de l'indice des obligations universelles FTSE Canada depuis l'établissement pour chaque série applicable sont les suivants : 1,09 pour la série A, 1,09 pour la série F, 1,09 pour la série I et -2,61 pour la série Patrimoine privé.
- Les rendements de l'indice de rendement global MSCI mondial depuis l'établissement pour chaque série applicable sont les suivants : 11,29 pour la série A, 11,29 pour la série F, 11,29 pour la série I et 13,39 pour la série Patrimoine privé.
- Les rendements de l'indice de rendement global S&P/TSX depuis l'établissement pour chaque série applicable sont les suivants : 9,41 pour la série A, 9,41 pour la série F, 9,41 pour la série I et 12,77 pour la série Patrimoine privé.

PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2024

| RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|---|----------------------------|
| Actions | 57,7 |
| Titres à revenu fixe | 42,1 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,2 |

| RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|---|----------------------------|
| Obligations fédérales | 23,0 |
| Obligations de sociétés | 18,4 |
| Technologie de l'information | 10,6 |
| Services financiers | 9,8 |
| Produits industriels | 7,0 |
| Consommation discrétionnaire | 5,5 |
| Soins de santé | 5,2 |
| Biens immobiliers | 5,2 |
| Services de communication | 3,4 |
| Énergie | 3,3 |
| Consommation de base | 3,2 |
| Matériaux | 3,1 |
| Services publics | 1,4 |
| Autres placements | 0,7 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,2 |

| RÉPARTITION EFFECTIVE PAR PAYS | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|---|----------------------------|
| Canada | 40,1 |
| États-Unis | 35,4 |
| Japon | 3,9 |
| Royaume-Uni | 2,4 |
| France | 1,5 |
| Australie | 1,3 |
| Hong Kong | 1,2 |
| Allemagne | 1,2 |
| Suisse | 1,2 |
| Inde | 1,0 |
| Taiwan | 1,0 |
| Autres pays | 9,6 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,2 |

La répartition effective présente l'exposition du Fonds par portefeuille, pays et secteur, calculée en tenant compte de la quote-part du Fonds dans des titres de fonds d'investissement sous-jacents. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements concernant chacun des fonds sous-jacents sont disponibles sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS

| Émetteur/Fonds sous-jacent | % DE LA VALEUR LIQUIDATIVE |
|--|----------------------------|
| FINB BMO obligations totales | 28,9 |
| iShares Core S&P 500 Index ETF | 24,2 |
| FINB Actions internationales Mackenzie | 12,0 |
| FINB Actions canadiennes Mackenzie | 7,7 |
| iShares Broad USD High Yield Corporate Bond ETF | 5,1 |
| iShares Emerging Markets Corporate Bond ETF | 4,8 |
| FINB d'immobilier des marchés développés Mackenzie | 4,1 |
| Vanguard Small-Cap ETF | 3,4 |
| Vanguard FTSE All World ex-US Small-Cap ETF | 3,4 |
| FINB Obligations à court terme canadiennes Mackenzie | 3,3 |
| FINB d'actions des marchés émergents Mackenzie | 3,0 |

| | |
|--|------|
| Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale | 99,9 |
|--|------|

PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.

ACTIF NET PAR TITRE (\$)¹

| Série A | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 | 31 mars 2020 |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Actif net, à l'ouverture | 10,35 | 10,69 | 10,64 | 9,00 | 9,99 |
| Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation : | | | | | |
| Total des produits | 0,31 | 0,26 | 0,27 | 0,21 | 0,26 |
| Total des charges | (0,18) | (0,17) | (0,20) | (0,19) | (0,20) |
| Profits (pertes) réalisé(e)s | 0,23 | (0,27) | 0,57 | 0,19 | (0,20) |
| Profits (pertes) latent(e)s | 0,87 | (0,04) | (0,51) | 1,42 | (0,81) |
| Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation² | 1,23 | (0,22) | 0,13 | 1,63 | (0,95) |
| Distributions : | | | | | |
| Du revenu (sauf les dividendes canadiens) | (0,08) | (0,04) | (0,05) | – | – |
| Des dividendes canadiens | (0,04) | (0,03) | (0,04) | – | (0,03) |
| Des gains en capital | – | – | – | – | (0,06) |
| Remboursement de capital | – | – | – | – | – |
| Distributions annuelles totales³ | (0,12) | (0,07) | (0,09) | – | (0,09) |
| Actif net à la fin de la période | 11,34 | 10,35 | 10,69 | 10,64 | 9,00 |
| Série F | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 | 31 mars 2020 |
| Actif net, à l'ouverture | 10,34 | 10,69 | 10,66 | 9,01 | 10,01 |
| Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation : | | | | | |
| Total des produits | 0,33 | 0,26 | 0,27 | 0,21 | 0,26 |
| Total des charges | (0,07) | (0,06) | (0,08) | (0,08) | (0,09) |
| Profits (pertes) réalisé(e)s | 0,20 | (0,33) | 0,59 | 0,21 | (0,19) |
| Profits (pertes) latent(e)s | 0,92 | (0,04) | (0,51) | 1,42 | (0,81) |
| Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation² | 1,38 | (0,17) | 0,27 | 1,76 | (0,83) |
| Distributions : | | | | | |
| Du revenu (sauf les dividendes canadiens) | (0,20) | (0,16) | (0,20) | (0,06) | (0,10) |
| Des dividendes canadiens | (0,05) | (0,04) | (0,04) | (0,05) | (0,03) |
| Des gains en capital | – | – | – | – | (0,08) |
| Remboursement de capital | – | – | – | – | – |
| Distributions annuelles totales³ | (0,25) | (0,20) | (0,24) | (0,11) | (0,21) |
| Actif net à la fin de la période | 11,31 | 10,34 | 10,69 | 10,66 | 9,01 |

| Série I | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 | 31 mars 2020 |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Actif net, à l'ouverture | 10,34 | 10,70 | 10,67 | 9,02 | 10,03 |
| Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation : | | | | | |
| Total des produits | 0,30 | 0,26 | 0,24 | 0,20 | 0,27 |
| Total des charges | (0,02) | (0,02) | (0,02) | (0,02) | (0,03) |
| Profits (pertes) réalisé(e)s | 0,31 | (0,48) | 0,92 | 0,12 | (0,20) |
| Profits (pertes) latent(e)s | 0,84 | (0,04) | (0,46) | 1,39 | (0,81) |
| Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation² | 1,43 | (0,28) | 0,68 | 1,69 | (0,77) |
| Distributions : | | | | | |
| Du revenu (sauf les dividendes canadiens) | (0,26) | (0,21) | (0,26) | (0,13) | (0,16) |
| Des dividendes canadiens | (0,05) | (0,04) | (0,04) | (0,05) | (0,03) |
| Des gains en capital | – | – | – | – | (0,09) |
| Remboursement de capital | – | – | – | – | – |
| Distributions annuelles totales³ | (0,31) | (0,25) | (0,30) | (0,18) | (0,28) |
| Actif net à la fin de la période | 11,30 | 10,34 | 10,70 | 10,67 | 9,02 |
| Série Patrimoine privé | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 | 31 mars 2020 |
| Actif net, à l'ouverture | 10,22 | 10,58 | 10,54 | 10,00 | s.o. |
| Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation : | | | | | |
| Total des produits | 0,34 | 0,25 | 0,83 | 0,08 | s.o. |
| Total des charges | (0,02) | (0,02) | (0,06) | – | s.o. |
| Profits (pertes) réalisé(e)s | (0,04) | (0,71) | (3,86) | 0,04 | s.o. |
| Profits (pertes) latent(e)s | 0,95 | (0,04) | (1,55) | 0,60 | s.o. |
| Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation² | 1,23 | (0,52) | (4,64) | 0,72 | s.o. |
| Distributions : | | | | | |
| Du revenu (sauf les dividendes canadiens) | (0,25) | (0,21) | (0,26) | (0,13) | s.o. |
| Des dividendes canadiens | (0,05) | (0,04) | (0,04) | (0,05) | s.o. |
| Des gains en capital | – | – | – | – | s.o. |
| Remboursement de capital | – | – | – | – | s.o. |
| Distributions annuelles totales³ | (0,30) | (0,25) | (0,30) | (0,18) | s.o. |
| Actif net à la fin de la période | 11,17 | 10,22 | 10,58 | 10,54 | s.o. |

- Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Cette information est tirée des états financiers du Fonds préparés conformément aux normes IFRS. L'actif net présenté dans le tableau et dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative; une explication de ces différences se trouve dans la note 3 des états financiers du Fonds.
- Les montants de la valeur liquidative et des distributions par titre sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS ÉQUILBRÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

| | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 | 31 mars 2020 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Série A | | | | | |
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹ | 72 253 | 26 150 | 25 045 | 24 810 | 19 762 |
| Titres en circulation (en milliers) ¹ | 6 372 | 2 526 | 2 343 | 2 331 | 2 195 |
| Ratio des frais de gestion (%) ² | 1,78 | 1,78 | 1,89 | 1,96 | 2,01 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ² | 1,85 | 1,78 | 1,89 | 1,96 | 2,01 |
| Ratio des frais de négociation (%) ³ | 0,05 | 0,02 | 0,02 | 0,06 | 0,10 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴ | 80,38 | 81,63 | 54,29 | 118,37 | 173,63 |
| | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 | 31 mars 2020 |
| Série F | | | | | |
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹ | 44 048 | 25 978 | 27 609 | 31 134 | 27 437 |
| Titres en circulation (en milliers) ¹ | 3 895 | 2 513 | 2 583 | 2 920 | 3 044 |
| Ratio des frais de gestion (%) ² | 0,67 | 0,66 | 0,77 | 0,83 | 0,90 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ² | 0,74 | 0,66 | 0,77 | 0,83 | 0,90 |
| Ratio des frais de négociation (%) ³ | 0,05 | 0,02 | 0,02 | 0,06 | 0,10 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴ | 80,38 | 81,63 | 54,29 | 118,37 | 173,63 |
| | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 | 31 mars 2020 |
| Série I | | | | | |
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹ | 7 215 | 1 720 | 2 287 | 11 532 | 8 368 |
| Titres en circulation (en milliers) ¹ | 639 | 166 | 214 | 1 081 | 927 |
| Ratio des frais de gestion (%) ² | 0,27 | 0,23 | 0,26 | 0,27 | 0,28 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ² | 0,34 | 0,23 | 0,26 | 0,27 | 0,28 |
| Ratio des frais de négociation (%) ³ | 0,05 | 0,02 | 0,02 | 0,06 | 0,10 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴ | 80,38 | 81,63 | 54,29 | 118,37 | 173,63 |

| | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 | 31 mars 2022 | 31 mars 2021 | 31 mars 2020 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Série Patrimoine privé | | | | | |
| Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹ | 28 | 28 | 20 | 1 | s.o. |
| Titres en circulation (en milliers) ¹ | 2 | 3 | 2 | - | s.o. |
| Ratio des frais de gestion (%) ² | 0,27 | 0,24 | 0,26 | 0,27 | s.o. |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ² | 0,34 | 0,24 | 0,26 | 0,27 | s.o. |
| Ratio des frais de négociation (%) ³ | 0,05 | 0,02 | 0,02 | 0,06 | s.o. |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴ | 80,38 | 81,63 | 54,29 | 118,37 | s.o. |

1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

2) Le RFG et le RFG avant les renoncations ou absorptions (le « RFG brut ») sont établis d'après le total des frais pris en charge par le Fonds (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opération du portefeuille) pour la période considérée et s'expriment en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, le RFG et le RFG brut sont annualisés depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la fin de la période. Le RFG et le RFG brut peuvent être touchés par les réductions ou les augmentations des frais de gestion et des frais d'administration, comme il est décrit à la rubrique *Renseignements sur les séries*. Lorsque le Fonds investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, le RFG et le RFG brut présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.

3) Le ratio des frais de négociation (le « RFN ») représente le total des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille et est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Lorsque le Fonds investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, les RFN du Fonds comprennent la tranche des RFN du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.

4) Le taux de rotation du portefeuille (le « TRP ») est un indicateur de la fréquence de remplacement des placements par le conseiller de portefeuille. Un TRP de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le TRP au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un TRP élevé et le rendement du Fonds. Les coûts engagés pour réaligner le portefeuille de titres du Fonds après une fusion, le cas échéant, sont exclus du TRP.

PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS ÉQUILIBRÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

Renseignements sur les séries

| Série | Date d'établissement/ de rétablissement | Placement minimal (\$) | Frais de gestion ⁴ (%) | Frais d'administration ⁴ (%) |
|-------------------------------------|--|------------------------|-----------------------------------|---|
| Série A ¹ | 10 septembre 2018 | 500 | 1,35 | 0,15 |
| Série F ² | 10 septembre 2018 | 500 | 0,35 | 0,15 |
| Série I ^{2,3,4} | 10 septembre 2018 | 500 | – | 0,15 |
| Série Patrimoine privé ⁵ | 19 octobre 2020 | – | – | 0,15 |

- 1) Les titres de la série A sont les seuls qui sont assujettis à des frais d'acquisition. Les titres peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale.
- 2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par Counsel dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.
- 3) Les frais de gestion liés à cette série sont de 0,35 % et ils sont payables directement à Counsel, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- 4) Counsel peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer. Le 15 juin 2022, les taux des frais de gestion ont été réduits de 0,10 % par rapport aux taux indiqués ci-dessus.
- 5) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.